**SEANCE DU 12 AVRIL 2019**

L’an deux mil dix-neuf, le 12 avril, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Linards, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Jean-Claude SAUTOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/04/2019

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents ......................................... 10

Votants .......................................... 11

Présents : Mrs et Mmes. SAUTOUR, HEUZARD, CHAPUT, VILLENEUVE-LAMOUREUX, BELLIER, NANOT, LEPETIT, LAUCOURNET, TAURON, CHALARD.

Secrétaire de séance : Mme HEUZARD

Mr Guy CHOLET a donné procuration à Mr Denis TAURON

**APPROBATION COMPTE RENDU DU 27 MARS 2019**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 27 mars 2019.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité des membres présents ledit compte rendu.

**TAUX IMPOSITION 2019**

Après proposition de monsieur le maire de ne pas augmenter le produit attendu pour 2019, le conseil municipal, à l’unanimité, approuve la proposition et fixe comme suit le taux des trois taxes pour 2019 :

Taxe d’habitation : 16.20%

Taxe foncière (bâti) : 19.65%

Taxe foncière (non bâti) : 74.40%

**AFFECTATION DES RESULTATS 2018**

Budget principal : excédent de fonctionnement reporté 193 666.97€

excédent d’investissement reporté 43 840.27€

Budget eau : excédent de fonctionnement reporté 53 182.38€

excédent d’investissement reporté 87 825.90€

**BUDGETS 2019**

Monsieur le maire donne lecture des propositions budgétaires 2019.

Budget principal est voté, à l’unanimité des membres présents. Les dépenses et les recettes s’équilibrent à 990 928.29€ en fonctionnement et 311 649.24€ en investissement.

Budget eau est voté à l’unanimité des membres présents. Les dépenses et les recettes s’équilibrent à 153 615.77€ en fonctionnement et 112 798.04€ en investissement.

Monsieur le maire est inquiet du niveau des nappes phréatiques qui sont déjà basses. Une étude a été demandée auprès du Syndicat Vienne Combade afin de pouvoir se raccorder en cas de besoin.

**SUPRESSION DES REGIES PHOTOCOPIE/MAIL ET DONS ET QUETES**

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que suite à sa rencontre avec Mr le trésorier municipal, et au vu du peu de recettes qu’engendrent les régies « Photocopies/Mails et Dons et Quêtes », il conviendrait de les supprimer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, décide de supprimer les dites régies à compter de ce jour.

**AFFAIRES DIVERSES**

* L’école de Chateauneuf a déposé une demande de subvention pour un élève de Linards scolarisé à Chateauneuf qui participe au voyage à Paris ; le Conseil décide ne pas donner suite à cette demande ;
* Manifestation Antoine Blondin : Claude LOUIS et Bernard LACCORE proposent de mettre en place une exposition sur une semaine dans la salle des fêtes ; le vernissage est prévu le 24 octobre 2019 « Mr jadis est de retour à Linards » ; le budget maximum sera de 1500€ ;
* Le Bistrot de Step ouvrira ses portes le 27 avril 2019 ;